

**MAIRIE**  
**48140 LE MALZIEU-VILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 avril 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six,  
- en exercice : 15 le vingt-huit avril à vingt heures trente,  
- présents : 13 le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,  
- votants : 14 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,  
sous la présidence de M. BRUGERON Jean-Noël, Maire.

**Date de la convocation : 24/04/2026**

**Présents :** BRUGERON Jean-Noël, MAGNE Jean-François, SELIER Babeth, BALEZ Christine, BOUARD Sébastien, DAVIN Sandra, GUILLOUF Dominique, LARGUIER Marion, LAUMAILLER Christine, PORTAL Corinne, SANS René, SIRET Alain, TEISSANDIER Elisabeth.

**Absent représenté par pouvoir :** LECONTE Fabien à BRUGERON Jean-Noël.

**Absent :** BOYER Pierre  
SANS René a été élu secrétaire.

**Délibération n°2026-15**

**Objet - affectation des résultats de fonctionnement 2025 (budget principal)**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune, Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025, Constatant que le compte financier unique du budget principal fait apparaître un excédent de fonctionnement **de 2 138 146,87 €**.

- décide, à la majorité de ses membres,
  - 13 voix pour,
  - 1 abstention.

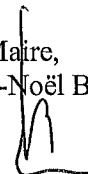
- d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

<b>Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025</b>	
Pour mémoire : prévisions budgétaires - virement à la section d'investissement	
Résultats au 31/12/2025	
Excédent :	2 138 146,87 €
Déficit :	
(A) EXCEDENT AU 31/12/2023 25 - exécution du virement à la section d'investissement - affectation complémentaire en réserves (1068) - affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	2 138 146,87 €
(B) DEFICIT AU 31/12/2025 - déficit à reporter	

Le Secrétaire,  
René SANS.



Le Maire,  
Jean-Noël BRUGERON



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

